
		<b>RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE</b> <b>LIGUE AURA BADMINTON</b> <b>SAISON 2024/2025</b>			
Nom du tournoi :	Tournoi d'automne de la Mandallaz				
N° de dossier Poona :	2401185				
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Club de la Mandallaz (bcm 74)				
Lieu de la compétition :	Gymnase de Sillingy, 97 route des écoles, 74330 SILLINGY				
<b>GÉNÉRALITÉS</b>					
1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)					
Elle se déroule en application des règlements de la FFBAD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.					
Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :					
Le niveau géographique de la compétition est : National					
2) La compétition se déroule du : 09/11 2024 au 10/11 2024					
3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains					
Salle 1 = 7 terrains					
Salle 2 = terrains					
Salle 3 = terrains					
Salle 4 = terrains					
4) Le logiciel utilisé sera : BadNet					
5) Le juge-arbitre principal est : Isabelle Pradeau (DBP74)					
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.					
6) Le GEC principale est : Laëtitia VINCENT					
Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.					
<b>SÉRIES ET TABLEAUX</b>					
7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de : NC à NS					
8) Les disciplines sont les suivantes :					
SH oui ISD oui DH non DD non Mx oui					
Préciser quelle(s) discipline(s) au journal sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le paunchage est interdit (S-D - D-D par ex)					
Simple le samedi 09/11 et Mixtes le dimanche 10/11					
9) Chaque joueur peut participer à maximum : deux disciplines					
10) Le tournoi se déroule dans la mesure du possible en : Prodig pour élimination directe					
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.					
11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.					
<b>INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE</b>					
12) L'inscription se fera : individuellement ou par club					
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au : 30/10 2024					
Le nombre maximum de joueurs sera de : 5 100 / D 144 par discipline					
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :					
Critère 1 - Date d'inscription					
Critère 2 - Heure d'inscription					
Critère 3 - Validation du paiement					
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)					
adresse mail : <a href="mailto:https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26127">https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26127</a>					
lien BadNet :					
adresse postale :					
15) Le joueur devra être licencié : à la date limite des inscriptions					
16) Les droits d'engagement sont de : 1 tableau : 1 euros de : 2 tableaux : 2 euros de : 3 tableaux :					
Par équipes : individuellement ou par club					
17) Le paiement se fera : en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous					
18) Le paiement est à effectuer : <a href="https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26127">https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26127</a>					
19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du : 31/10 2024					
La confection des tableaux sera effectuée le : 02/11 2024					
La confection des tableaux sera faite en tenant compte du CPPH :					
<b>FORFAITS</b>					
20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de <b>désistement notifié avant la date limite d'inscription</b> . Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...)					
21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à <a href="mailto:copie.bav@badminton.fr">copie.bav@badminton.fr</a> sans enjoint qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.					
<b>REMPLACEMENTS</b>					
22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante : En cas de forfait d'un joueur ou de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur "dûment licencié", avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente. Ces remplacements respectent l'article 13 du Règlement Général des Compétitions, avec accord du joueur restant dans le cas d'une paire.					
<b>DURANT LE TOURNOI</b>					
23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.					
24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge-arbitre.					
25) Le volant de référence plume sera : SPIN GOLD					
Le volant de référence plastique sera :					
26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.					
Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.					
27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera : en auto-arbitrage intégré					
28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision de la Juge-Arbitre.					
29) À l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à : trois minutes de prise de contact avec le terrain, <b>test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.</b>					
30) Les feuilles des matchs : seront à venir chercher et à ramener aussitôt après le match à la table de marque					
31) Pour tout volant touchant une structure fixe : À remettre une fois au service et faute en jeu Pour tout volant touchant une structure amovible : À remettre une fois au service et faute en jeu					
32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.					
33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.					
34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.					
35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.					
<b>SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES</b>					
Les joueurs convoqués le matin devront arriver au gymnase au moins 40min avant leur heure prévisionnelle de match. Les joueurs dont le premier match est prévu à partir de 12h30 doivent être présents dans le gymnase au moins 1h avant l'heure prévisionnelle du match, afin d'anticiper toute avance dans le déroulement du tournoi. Le pointage devra être réalisé dès que possible et pas plus tard que l'heure indiquée sur leur convocation, tel que stipulé au point 23. Un système de scoring sera mis en place pour faciliter l'auto-arbitrage. Pour le premier tour de chaque série, il sera demandé au(x) vainqueur(s) de scorer le match suivant, pour le terrain sur lequel il vient de jouer. Pour l'ensemble des tours suivants, il sera demandé au(x) perdant(s) de scorer pour le match suivant. Des vestiaires sont accessibles aux joueurs pour y déposer leurs affaires. Les joueurs pourront accéder au plateau et pourront laisser des affaires sur les bords de celui-ci, dès lors qu'aucune gêne n'est occasionnée pour les joueurs sur les terrains. En cas de gêne, les sacs seront immédiatement déplacés.					